

ILS SERONT BIENTÔT PRÉSENTÉS DEVANT LA JUSTICE

## Garde à vue prolongée pour les fils d'Ouyahia et de Zoukh



©  
D. R.

Le fils de l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et celui de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, ont été placés en garde à vue prolongée, depuis jeudi dernier, à la Section de recherche de la Gendarmerie nationale (SRGN) de Bab Jdid (Alger). Cette mesure émanait du procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, qui voulait un complément d'informations sur ces deux prévenus, récemment entendus dans le cadre d'une enquête de justice préliminaire menée quant à plusieurs affaires. Selon nos sources, ces deux mis en cause seront bientôt présentés devant la justice et devront répondre des griefs retenus contre eux.

Et si le fils de l'ex-wali d'Alger a déjà été auditionné par le juge d'instruction dans le dossier de l'affaire de Kamel Chikhi, dit El-Bouchi, et relatif à la saisie, au mois de mai 2018, des 701 kg de cocaïne au port d'Oran, le fils de l'ex-Premier ministre, lui, a été auditionné dans le cadre du transfert de devises constaté par la Direction générale des impôts (DGI) en direction de la société de consulting Otek FZCO de droit émirati basée à Dubaï. Et si plusieurs réserves ont été établies par des agents de la DGI sur la société Otek Consulting de droit algérien et basée à Alger, la justice a entamé une procédure judiciaire supplémentaire visant à obtenir un complément d'informations, mais surtout des justificatifs et la traçabilité sur le rejet des demandes de transfert de devises vers l'étranger. Par ailleurs, l'affaire du fils de Djamel Ould Abbas, en l'occurrence El-Wafi Ould Abbas, actuellement en fuite, est toujours en instruction. Selon des indiscrétions, El-Wafi Ould Abbas a fait l'objet de deux convocations et ne s'est pas présenté devant les juridictions compétentes chargées d'enquêter sur des

dossiers qui le concernent, notamment l'affaire pour répondre à la plainte déposée à son encontre auprès du commissariat d'El Biar, à Alger, par Mme Zahra Blidi.

Celle-ci, rappelle-t-on, avait été agressée par le fils de l'ex-secrétaire général du FLN à l'intérieur du restaurant Le Patio, sis au Val d'Hydra, dont il voulait déposséder l'époux de la victime. Selon nos sources, une requête avait été déposée chez le procureur de la République près le tribunal de Bir-Mourad-Raïs (Alger) par la victime pour récupérer son bien. Du coup, si le mis en cause, à savoir El-Wafi Ould Abbas, ne venait pas à répondre à la troisième convocation, la justice serait contrainte de délivrer à son encontre un mandat d'arrêt.

**F. BELGACEM**